



DECLARATION DE LA CONFERENCE RÉGIONALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES - CRES 2008

L'enseignement supérieur est un bien public social, un droit humain et universel et un devoir de l'État. Cette conviction est à la base du rôle stratégique que cet enseignement doit jouer dans les processus de développement durable des pays de la région.

Plus de 3500 membres de la communauté éducative régionale (directeurs, professeurs, chercheurs, étudiants et fonctionnaires administratifs, représentants des gouvernements et des organismes nationaux, régionaux et internationaux, membres d'associations et de réseaux consacrés à l'enseignement supérieur) ont participé à la Conférence régionale sur l'enseignement supérieur en Amérique latine et aux Caraïbes (CRES) qui s'est tenue du 4 au 6 juin 2008 dans la ville de Carthagène, Colombie, sous les auspices de l'institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et aux Caraïbes (UNESCO-IESALC) et du Ministère de l'Éducation Nationale de Colombie, avec la collaboration des gouvernements du Brésil, d'Espagne, du Mexique et de la République bolivarienne du Venezuela. La CRES 2008 a également été retransmise par Internet en quatre langues à tous les pays d'Amérique latine, des Caraïbes (ALC) et du monde depuis les portails de la CRES, de l'UNESCO-Paris, du Ministère de l'Éducation Nationale de Colombie et du Ministère de l'Éducation du Brésil et par d'autres médias comme la radio et la télévision. Cette conférence a contribué à définir les principaux objectifs de l'Amérique latine et des Caraïbes en vue de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur prévue en 2009, ainsi que les idées-forces pour la consolidation, l'expansion, l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur dans la région.

La CRES 2008 a lieu 10 ans après la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (1998), 12 ans après la conférence régionale de la Havane (1996) et 90 ans après la réforme de Cordoba dont les principes constituent aujourd'hui des orientations fondamentales en matière d'autonomie universitaire, de co-gouvernement, d'accès universel et d'engagement vis-à-vis de la société.

Les communautés universitaires de la région, y compris les étudiants à travers l'organisation continentale latino-américaine et caribéenne des étudiants (OCLAE), ont participé activement à la préparation de cet événement. Leur participation aux divers forums et rencontres nationaux, régionaux et sous-régionaux a permis d'arriver à des conclusions importantes pour cet événement. D'autre part, les études coordonnées par l'IESALC ont permis l'élaboration de documents qui ont été largement divulgués et ont servi de base au débat de cette conférence.

Le bilan démontre, en termes de prospective, les défis et les possibilités ouverts à l'enseignement supérieur de la région, à la lumière de l'intégration régionale et des changements dans un contexte global. L'objectif est de définir une stratégie qui permette d'énoncer de façon créative et durable des politiques qui renforcent l'engagement social de l'enseignement supérieur, sa qualité et sa pertinence, et l'autonomie des institutions. Ces politiques doivent viser un enseignement supérieur pour tous et pour toutes, dont le but est l'obtention d'une meilleure couverture sociale de qualité et d'une plus grande équité, et un engagement vis-à-vis de nos peuples. Elles doivent inciter au développement d'alternatives et d'innovations dans les propositions éducatives, dans la production et la transmission des connaissances, dans l'apprentissage. Il s'agit de promouvoir l'établissement et le renforcement d'alliances stratégiques entre gouvernements, secteur productif, organisations de la société civile et institutions d'enseignement supérieur, sciences et technologies. Ces politiques doivent également tenir compte de la richesse de l'histoire, des cultures, de la littérature et des arts des Caraïbes et favoriser la mobilisation des compétences et des valeurs universitaires de cette partie de notre région, pour construire une société latino-américaine et caribéenne diversifiée, forte, solidaire et parfaitement intégrée.

La conférence régionale sur l'enseignement supérieur 2008 fait un appel urgent et solennel aux membres des communautés éducatives, particulièrement à ceux qui sont chargés de prendre les décisions politiques et stratégiques, aux responsables des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la culture, des sciences et de la technologie, aux organisations internationales, à l'UNESCO, et aux acteurs et aux personnes engagées dans des tâches éducatives et universitaires. Elle leur demande de tenir compte des propositions et des lignes d'action qui ont surgi lors du débat concernant les priorités de l'enseignement supérieur, et de prendre clairement conscience des possibilités et de la richesse que celui-ci représente pour le développement de la région.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont d'une telle ampleur que s'ils ne sont pas pris en compte rapidement et efficacement, les différences, les inégalités et les contradictions, qui empêchent aujourd'hui la croissance équitable, juste, durable et démocratique de la majorité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, vont s'accroître davantage. Cette conférence régionale signale que, bien que des progrès aient été accomplis dans la construction d'une société à la recherche de changements et de références démocratiques durables, des transformations profondes font encore défaut pour dynamiser les axes de développement de la région et, parmi ces axes, l'éducation et en particulier l'enseignement supérieur sont des plus importants.

C'est pourquoi, convaincus de la valeur primordiale de l'enseignement supérieur pour forger un avenir meilleur à nos peuples nous déclarons :

A- Contexte

1.- Toutes les nations du monde et la société globale dans son ensemble doivent souscrire à la construction d'une société plus prospère, plus juste et plus solidaire, selon un modèle de développement humain intégral durable. En ce sens, les actions permettant de respecter les Objectifs du Millénaire doivent être considérées comme une priorité fondamentale.

2.- Notre région est éminemment pluriculturelle et multilingue. L'intégration régionale et l'appréhension des défis que nos peuples doivent affronter doit se faire

selon une vision qui nous est propre et qui valorise notre diversité humaine et naturelle, notre principale richesse.

3.- Dans un monde où la connaissance, la science et la technologie jouent un rôle de premier plan, le développement et le renforcement de l'enseignement supérieur constituent un élément incontournable du progrès social, de la production de richesses, du renforcement des identités culturelles, de la cohésion sociale, de la lutte contre la pauvreté et la faim, de la prévention du changement climatique et de la crise énergétique, et de la promotion d'une culture de la paix.

B- L'enseignement supérieur, droit humain et bien public social

1.- L'enseignement supérieur est un droit humain et un bien public social. Les États ont le devoir fondamental de garantir ce droit. Les États, les sociétés nationales et les communautés universitaires doivent être les responsables de définir les principes de base sur lesquels repose la formation des citoyens et des citoyennes, en veillant à ce qu'elle soit pertinente et de qualité.

2.- Le caractère de bien public social de l'enseignement supérieur est confirmé par le fait que l'accès à cet enseignement est un droit réel de tous les citoyens et de toutes les citoyennes. L'existence de politiques éducatives nationales est donc la condition nécessaire pour favoriser l'accès à un enseignement supérieur de qualité, à travers des stratégies et des actions cohérentes.

3.- Étant donné que l'élargissement de la couverture éducative est une tâche immense pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le secteur public comme le secteur privé sont obligés de fournir un enseignement supérieur pertinent et de qualité, et les gouvernements doivent renforcer les mécanismes d'accréditation qui garantissent la transparence et la condition de service public.

4.- En Amérique latine et dans les Caraïbes en particulier, l'éducation doit contribuer de manière efficace à la coexistence démocratique, à la tolérance et à la promotion de l'esprit de solidarité et de coopération. Elle doit permettre de construire l'identité continentale, donner des opportunités à ceux qui n'en n'ont pas et contribuer, en créant du savoir, à la transformation sociale et productive de nos sociétés. Dans un continent dont les pays sortent à peine d'une terrible crise démocratique provoquée par les dictatures, et qui malheureusement présente les pires inégalités sociales de la planète, les ressources humaines et la connaissance seront la principale richesse dont nous disposerons.

5.- Les réponses de l'enseignement supérieur aux questions de la société doivent se baser sur la capacité de réflexion rigoureuse et critique de la communauté universitaire au moment de définir ses objectifs et d'assumer ses engagements. La liberté d'enseignement est indispensable pour pouvoir déterminer les priorités et prendre des décisions en fonction des valeurs publiques imposées par la science et le bien-être social. L'autonomie est un droit et une condition nécessaire au libre travail d'enseignement, mais c'est également une énorme responsabilité : cette mission doit être accomplie avec tous les critères requis de qualité, pertinence, efficacité et transparence vis-à-vis des défis de la société. Elle porte en elle-même la responsabilité de rendre des comptes à la société. L'autonomie implique un engagement social et les deux doivent aller obligatoirement main dans la main. La participation des communautés universitaires à la gestion et, surtout, la participation des étudiants sont indispensables.

6.- L'enseignement supérieur en tant que bien public social s'oppose aux courants qui font la promotion du mercantilisme, de la privatisation, et de la diminution de l'appui financier de l'État. Il est fondamental d'inverser cette tendance et que les gouvernements latino-américains et des Caraïbes garantissent le financement adéquat des institutions publiques d'enseignement supérieur et que celles-ci soient gérées avec la plus grande transparence. L'éducation ne peut en aucune façon être

régie par des règlements et des institutions prévues pour le commerce, ni par la logique du marché, car le déplacement du national et du régional vers le global (bien public général) a pour conséquence le renforcement des hégémonies qui existent de fait.

7.- L'éducation donnée par des fournisseurs transnationaux, sans contrôle ni orientation des États nationaux, favorise un enseignement hors du contexte où les principes de pertinence et d'équité sont déplacés. Cela élargit l'exclusion sociale, fomente l'inégalité et renforce le sousdéveloppement. Nous devons promouvoir dans nos pays des lois et des mécanismes de régulation de l'offre éducative, en particulier l'offre transnationale, dans tous les aspects fondamentaux d'un enseignement supérieur de qualité.

8.- L'incorporation de l'éducation comme un service commercial dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a donné lieu à un rejet généralisé de la part des diverses organisations liées directement à l'enseignement supérieur. Cette incorporation constitue une menace importante pour la construction d'un enseignement supérieur pertinent dans les pays qui acceptent les compromis exigés par l'accord général du commerce et des services, et elle suppose une grave atteinte aux intentions humanistes de l'éducation intégrale et à la souveraineté nationale. Finalement, le CRES lance un avertissement aux États d'Amérique latine et des Caraïbes sur les dangers d'une acceptation des accords de l'OMC et des obligations qui leur sont liées comme, entre autres aspects nuisibles, l'attribution de fonds publics à des entreprises privées étrangères implantées sur leur territoire, pour obéir au principe de « traitement national » établi par ces accords. Nous réaffirmons également notre objectif qui est d'agir pour que l'éducation en général et l'enseignement supérieur en particulier ne soient pas considérés comme un service mercantile.

C- Couverture et modèles éducatifs et institutionnels

1.- Pour assurer à la couverture éducative la croissance qui sera nécessaire dans les prochaines années, il est indispensable que l'enseignement supérieur crée les structures institutionnelles et les propositions éducatives qui garantissent le droit d'accéder à cet enseignement et assure la formation de plus grand nombre possible de personnes compétentes pour améliorer de façon substantielle le support socioculturel, technique, scientifique et artistique dont les pays de la région ont besoin.

2.- Les demandes que la société formule à l'enseignement supérieur étant très complexes, les institutions doivent se développer dans la diversité, la flexibilité et la communication. Ceci est extrêmement important pour garantir l'accès et la permanence de tous et de toutes, dans des conditions équitables et de qualité. C'est également indispensable pour l'intégration à l'enseignement supérieur de secteurs sociaux comme les travailleurs, les pauvres, ceux qui vivent dans des lieux éloignés des principaux centres urbains, les populations indigènes et les afrodescendants, les personnes handicapées, les migrants, les réfugiés, les personnes en régime de privation de liberté et toutes populations vulnérables souffrant de carences.

3.- Il faut promouvoir la diversité culturelle et l'interculturalité dans des conditions équitables et mutuellement respectueuses. Le défi n'est pas d'inclure les indigènes, les afrodescendants, et toutes personnes culturellement différenciées dans les institutions telles qu'elles existent aujourd'hui, mais de transformer des institutions pour qu'elles soient mieux adaptées à la diversité culturelle. Il est nécessaire d'incorporer le dialogue des savoirs et la reconnaissance de la diversité des valeurs et des modes d'apprentissage comme éléments centraux des politiques, plans et programmes de ce secteur.

- 4.- Satisfaire à l'augmentation des revendications sociales sur l'enseignement supérieur exige d'approfondir les politiques d'égalité à l'entrée et de mettre en place de nouveaux mécanismes d'aide publique aux étudiants (bourse, résidences étudiantes, services de santé et d'alimentation, et aide académique) pour leur permettre de rester à l'université et de bien profiter de leur enseignement.
- 5.- Transformer les modèles éducatifs pour éliminer les faibles niveaux, le retard et l'échec des étudiants, oblige à former un plus grand nombre de professeurs capables d'utiliser l'ensemble du matériel didactique présent ou virtuel, et de l'adapter aux besoins hétérogènes des étudiants. Ils doivent en outre savoir travailler efficacement dans des espaces éducatifs où se trouvent des personnes de multiples provenances sociales et d'environnements culturels divers.
- 6.- Progresser vers la généralisation de l'enseignement supérieur tout au long de la vie implique de revendiquer le principe d'un enseignement permanent doté de nouveaux contenus où les principaux protagonistes sont ceux qui apprennent individuellement ou collectivement. On ne peut imaginer un enseignement actif et permanent de haut niveau que s'il est étroitement lié de manière innovatrice à l'exercice de la citoyenneté, à l'engagement actif dans le monde du travail et à l'acceptation de la diversité des cultures.
- 7.- Offrir plus d'options aux étudiants à l'intérieur des systèmes, grâce à des *curricula* flexibles qui facilitent le passage à travers les structures, devrait permettre de gérer efficacement leurs intérêts et vocations particulières, en leur permettant d'accéder à de nouvelles formations de niveaux et natures polyvalentes en accord avec l'évolution des demandes du monde du travail. Tout cela oblige à améliorer la relation entre les divers niveaux de formation, les mécanismes éducatifs formels et informels, et les programmes conciliables avec le travail. Surmonter la fragmentation et désarticulation entre carrières et institutions, en avançant vers des systèmes d'enseignement supérieur basés sur la diversité, permettra la démocratisation, la pluralité, l'originalité, l'innovation pédagogique et institutionnelle soutenue fermement par l'autonomie universitaire. Il est également indispensable de procéder à la décentralisation et à la régionalisation de l'offre éducative pour donner une équité territoriale et faciliter l'incorporation des acteurs locaux dans l'enseignement supérieur.
- 8.- Les technologies de l'information et de la communication doivent être maîtrisées par un personnel compétent, des expériences valables et un strict système de contrôle de qualité pour devenir un outil positif d'expansion géographique et temporelle du processus d'enseignement et d'apprentissage.
- 9.- Étant donné que les moyens éducatifs virtuels sont utilisés de manière de plus en plus intensive dans l'enseignement et l'apprentissage, l'enseignement supérieur joue un rôle de première importance dans la formation de personnes ayant un jugement critique et des structures de pensée capables de transformer l'information en connaissance pour le bon exercice de leurs professions et de leur leadership dans les secteurs publics et privés.
- 10.- L'enseignement supérieur devra rendre effectif le développement des politiques de liaisons avec le système éducatif dans son ensemble en collaborant à la formation de solides bases cognitives et d'apprentissage dans les niveaux précédents pour que les étudiants qui entrent dans l'enseignement supérieur possèdent les valeurs, les aptitudes, la dextérité et les capacités nécessaires pour acquérir, construire et transmettre des connaissances au bénéfice de la société. L'enseignement supérieur a une indiscutable responsabilité dans la formation des professeurs de tout le système éducatif, dans le renforcement de la recherche pédagogique, et l'établissement du contenu des programmes éducatifs. Les États doivent assumer pleinement la priorité de garantir une éducation de qualité pour tous, depuis l'éducation primaire jusqu'à la supérieure. En ce sens, les politiques

d'accès à l'enseignement supérieur doivent penser à implanter des programmes d'enseignement et de recherche de qualité au niveau des doctorats.

11.- Il faut reconnaître le corps enseignant comme un acteur fondamental du système éducatif et donc garantir sa formation, et sa formation permanente, établir des conditions et des régimes de travail convenables, assurer des salaires et des plans de carrière en accord avec la qualité requise par l'enseignement et la recherche.

12.- Il est indispensable de garantir l'universalisation de l'éducation de niveau moyen. L'intégration de toute la population aux dynamiques de la connaissance exige que les institutions d'enseignement supérieur développent des alternatives et des trajectoires éducatives conduisant à la reconnaissance du travail, de l'alphabétisation digitale et des expériences et de savoirs acquis hors des systèmes formels. En ce sens, il faut remarquer, entre autres, l'expérience des Universités Populaires du début du réformisme universitaire.

13.- Les institutions d'enseignement supérieur de la région ont besoin et méritent de meilleures formes de gouvernement, capables de répondre aux transformations réclamées par les contextes internes et externes. Il faut pour cela professionnaliser les dirigeants et établir une liaison claire entre la mission et les objectifs de l'institution et les instruments de gestion.

D- Valeurs sociales et humaines de l'enseignement supérieur

1.- Il faut procéder à des changements profonds dans les façons d'accéder, de construire, de produire, transmettre, distribuer et utiliser la connaissance. Comme l'a affirmé l'UNESCO à d'autres occasions, les institutions d'enseignement supérieur et en particulier les universités ont la responsabilité de mener à bien la révolution de la pensée qui est fondamentale pour guider les autres transformations.

2.- Nous revendiquons le caractère humaniste de l'enseignement supérieur qui permet la formation intégrale d'une personne, d'un citoyen et d'un professionnel qui seront capables d'affronter de manière responsable, éthique, sociale et écologique les multiples défis du développement endogène et de l'intégration de nos pays et pourront participer de manière active et critique à la construction de la société.

3.- Il faut promouvoir le respect et la défense des droits humains, y compris: le combat contre toute forme de discrimination, oppression et domination ; la lutte pour l'égalité, la justice sociale, l'égalité des sexes ; la défense et l'enrichissement de nos patrimoines culturels et environnementaux ; la sécurité et la souveraineté alimentaire, la suppression de la faim et de la pauvreté ; le dialogue interculturel respectant les identités ; la promotion d'une culture de la paix dans l'unité latinoaméricaine et caribéenne et la coopération avec tous les pays du monde. Ces compromis font partie des engagements vitaux de l'enseignement supérieur et doivent s'exprimer dans tous les programmes de formation, dans les priorités de la recherche et dans l'élargissement de la coopération interinstitutionnelle.

4.- L'enseignement supérieur, dans tous ses champs d'action, doit réaffirmer et renforcer le caractère pluriculturel, multiethnique et multilingue de nos pays et de notre région.

5.- Les institutions d'enseignement supérieur doivent être plus étroitement en relation avec leurs contextes. Leur qualité est liée à leur pertinence et à leur engagement en faveur du développement durable de la société. Cela exige de promouvoir un modèle d'enseignement qui s'attache à : étudier les problèmes dans leurs contextes ; élaborer et transmettre la valeur sociale des connaissances ; travailler avec les communautés ; pratiquer une forme de recherche scientifique, technologique, humaniste et artistique qui soit basée sur la définition explicite des problèmes dont les solutions sont fondamentales pour le développement du pays et

de la région, et le bien-être de la population ; travailler activement à la divulgation pour créer une conscience citoyenne durable dans le respect des droits humains et de la diversité culturelle ; élargir la formation pour l'enrichir ; participer à la détection des problèmes ; constituer un programme de recherche et créer des espaces d'action communs aux divers acteurs sociaux, surtout ceux qui sont toujours isolés.

6.- Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes qui permettent, sans toucher à l'autonomie, la participation de divers acteurs sociaux dans la définition et l'évaluation de priorités et de politiques éducatives.

E- L'éducation scientifique, humaniste et artistique et le développement intégral durable

1.- L'enseignement supérieur joue un rôle incontournable pour combler le fossé scientifique et technologique avec les pays aujourd'hui plus développés et à l'intérieur même de la région. L'existence de ce fossé menace de prolonger, dans nos pays, une situation de subordination et de pauvreté. Il faut augmenter l'investissement public en sciences, technologie et innovation et mettre en place des politiques publiques stimulant les investissements des entreprises. Ces investissements doivent être destinés au renforcement des capacités nationales et régionales de création, transformation et utilisation de la connaissance, y compris la formation qualifiée, l'accès à l'information, à l'équipement indispensable, à la formation d'équipes et de communautés scientifiques intégrées au réseau informatique.

2.- Les politiques nationales, régionales et institutionnelles doivent tenter d'obtenir une transformation des modes de relation entre les groupes de recherche universitaire et les usagers du savoir, que ceux-ci soient des entreprises de production, des services publics ou des communautés, pour que les besoins sociaux et productifs soient liés aux capacités académiques, formant ainsi des lignes de recherche prioritaires.

3.- Le développement de capacités scientifiques, technologiques, humanistes et artistiques de qualité claire et rigoureuse doit être lié à une perspective durable. L'épuisement du modèle de développement dominant est mis en évidence par l'opposition existant entre les besoins de l'homme, les modèles de consommation et la conservation de l'habitabilité de la planète. Il faut favoriser des points de vue qui tendent à allier l'attention aux problèmes sociaux, économiques et écologiques, à la réduction de la faim, de la pauvreté et de l'inégalité tout en maintenant la biodiversité et les systèmes de soutien de la vie sur la terre. L'éducation est cruciale pour transformer les valeurs qui aujourd'hui stimulent une consommation non durable. Les institutions de la connaissance ont un rôle fondamental à cogérer dans l'orientation des nouvelles technologies et l'innovation de systèmes de consommation/production qui ne conditionnent pas les améliorations du bien-être à une consommation croissante d'énergie et de matériaux.

4.- Les nouvelles technologies convergentes font partie de la dynamique contemporaine du développement scientifique et technique qui transformera les sociétés dans les prochaines années. Nos pays devront affronter de nouveaux défis difficiles pour pouvoir créer et utiliser ces connaissances et les introduire et les adapter aux objectifs sociaux et économiques. Il est nécessaire de faire particulièrement attention aux barrières et renforcer la construction de bases et de plateformes scientifiques et technologiques endogènes.

5.- L'élaboration d'un agenda en sciences, technologie et innovation, commun aux universités latino-américaine et des caraïbes permettra de produire la connaissance que réclame notre développement et le bien-être de nos peuples. Il doit également favoriser une activité scientifique basée sur les besoins sociaux et une

compréhension croissante des sciences comme problème public concernant la société dans son ensemble.

6.- Il faut augmenter la diffusion et la divulgation de la connaissance scientifique et culturelle de la société en donnant aux citoyens la possibilité de participer aux décisions scientifiques et technologiques qui les touchent directement ou indirectement, en cherchant à les convertir en supporteurs conscients, tout en ouvrant le système scientifique à la critique sociale.

7.- Il est tout aussi important d'insister sur la création et la socialisation de la connaissance dans le domaine des sciences exactes, naturelles et technologiques que dans les sciences humaines, sociales et artistiques. Cela permet de renforcer nos propres perspectives pour aborder nos problèmes, répondre aux défis en matière de droits humains, économiques, sociaux et culturels, en matière d'égalité, de distribution de la richesse, d'intégration interculturelle, de participation, de construction démocratique et d'équilibre international, d'enrichissement du patrimoine culturel. Il faut absolument réduire les distances entre les scientifiques, les techniciens, les spécialistes des sciences humaines, les acteurs sociaux et les artistes, en acceptant la complexité et la multidimension de nos problèmes et en favorisant la transversalité des objectifs, le travail interdisciplinaire et l'intégralité de la formation.

8.- La formation de post-doc est indispensable pour le développement de la recherche scientifique, technologique, en sciences humaines et dans le domaine artistique, et elle doit se baser sur des critères de qualité rigoureux. Le post-doc doit reposer sur des lignes actives de recherche et de création intellectuelle pour garantir que ces études conduisent aux plus hautes qualifications professionnelles et à une véritable formation permanente, contribuant réellement à la création, la transformation et la socialisation du savoir.

F- Réseaux académiques

1.- L'histoire et les progrès réalisés grâce à la coopération ont permis à nos institutions d'enseignement supérieur de devenir des acteurs à vocation d'intégration régionale. La constitution de réseaux a permis aux institutions d'enseignement supérieur de la région de s'unir et de partager leur potentiel scientifique et culturel pour analyser des problèmes stratégiques et proposer des solutions. Ces problèmes n'ont pas de frontières et leurs solutions dépendent des efforts communs entre les institutions d'enseignement supérieur et les États.

2.- Les réseaux d'enseignement à échelle nationale et régionale sont des interlocuteurs stratégiques des gouvernements. Ils sont ainsi les protagonistes indiqués pour relier de façon significative les identités locales et régionales, collaborant étroitement à l'amélioration des fortes asymétries existant dans la région et dans le monde face au phénomène global de l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

G- L'émigration qualifiée

1.- Un des thèmes qui méritent attention est la prévention de la perte de personnel hautement qualifié par le biais de l'émigration. L'existence de politiques explicites dans les pays industrialisés pour s'approprier cette main d'oeuvre en provenance des pays du Sud signifie, dans la plupart des cas, la perte de capacités professionnelles pourtant indispensables pour ces pays. Il faut sans tarder instaurer de politiques publiques qui s'occupent de ce problème dans toute sa complexité, tentant de sauver le patrimoine intellectuel, scientifique, culturel, artistique et professionnel de nos pays.

2.- L'émigration est accélérée par le recrutement de jeunes professionnels de la région par les pays centraux pour pallier la diminution de leur population étudiante et universitaire. Cette émigration pourrait être combattue par l'ouverture de sources locales de travail en relation avec les capacités des étudiants. Il est également possible de profiter des avantages stratégiques que l'émigration qualifiée dans d'autres régions peut représenter pour le pays d'origine quand celui-ci ne peut l'absorber directement, en utilisant des mécanismes qui minimisent l'impact des pertes.

H- Intégration régionale et internationalisation

1.- La construction d'un Espace Latino-américain et Caribéen de Rencontres pour l'Enseignement Supérieur (ENLACES) est fondamentale. Elle doit être inscrite sur l'agenda des gouvernements et des organismes multilatéraux de caractère régional, car elle est indispensable à l'obtention de niveaux supérieurs pour bon nombre d'aspects fondamentaux de l'intégration régionale comme : l'approfondissement de la dimension culturelle ; le développement de forces éducatives renforçant les perspectives régionales face aux problèmes mondiaux les plus urgents ; l'utilisation des ressources humaines pour créer des synergies à l'échelle régionale ; la disparition des fossés existants dans la disponibilité des connaissances et capacités professionnelles et techniques ; une vision du savoir à travers le prisme du bien-être collectif ; la création de compétences pour faire le lien entre la connaissance académique, le monde de la production, le travail et la vie sociale, dans une attitude humaniste et de responsabilité intellectuelle.

2.- Dans le cadre de la consolidation d'ENLACES, il est nécessaire de lancer :

a. La rénovation des systèmes éducatifs de la région, pour obtenir une meilleure et plus ample compatibilité entre les programmes, les institutions, les modalités et les systèmes, en intégrant et articulant la diversité culturelle et institutionnelle.

b. La connexion des systèmes nationaux d'information sur l'enseignement supérieur de la région pour favoriser, à travers une carte de l'enseignement supérieur en ALC (MESALC), la connaissance mutuelle des systèmes, base de la mobilité académique et facteur de production de politiques publiques et institutionnelles adéquates.

c. Le renforcement du processus de convergence des systèmes d'évaluation et d'accréditation nationaux et sub-régionaux pour disposer de standards et de procédés régionaux assurant à l'enseignement supérieur et à la recherche une qualité qui leur assure une fonction sociale et publique. Les processus d'accréditation régionaux doivent être validés par la participation des communautés enseignantes, compter sur la participation de tous les secteurs sociaux et revendiquer le fait que la qualité est un concept inséparable de l'équité et de la pertinence.

d. Une reconnaissance mutuelle des études, titres et diplômes, avec une garantie de qualité et des systèmes de crédits d'enseignement communs, acceptés dans toute la région. Il est indispensable de passer des accords sur la lisibilité, la transparence, et la reconnaissance des titres et diplômes, ainsi que sur la reconnaissance des études partielles. Il faut aussi mettre au point un processus de connaissance mutuelle des systèmes nationaux de doctorats, en insistant sur la qualité exigée pour la reconnaissance des titres et des crédits donnés dans chacun des pays de la région.

e. Développer la mobilité intra régionale des étudiants, des chercheurs, des professeurs et du personnel administratif, y compris à travers l'implantation de fonds spécifiques.

f. La mise en place de projets communs de recherche et la création de réseaux

de recherche et d'enseignement multi universitaires et pluridisciplinaires.

g. L'établissement d'instruments de communication pour favoriser la circulation de l'information et l'apprentissage.

h. La mise au point de programmes communs d'éducation à distance, et l'aide à la création d'institutions de caractère régional combinant l'éducation virtuelle et l'éducation directe.

i. Le renforcement de l'apprentissage des langues régionales pour favoriser une intégration régionale qui tienne compte de la richesse de la diversité culturelle et le plurilinguisme.

3.- Sur le plan international, il faut renforcer la coopération de l'Amérique latine et des Caraïbes avec les autres régions du monde, particulièrement la coopération Sud - Sud notamment avec les pays d'Afrique.

La conférence recommande à l'IESALC de désigner une comisión chargée de présenter le plus vite possible une feuille de route sur l'intégration progressive des institutions d'enseignement supérieur de la région.

Les participants à cette rencontre reconnaissent l'important travail réalisé par l'institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et aux Caraïbes (UNESCO-IESALC) pour la préparation et la réalisation de cet événement qui a permis de connaître l'opinion de la communauté enseignante régionale en vue de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, Paris 2009.

L'intégration académique latino-américaine et caribéenne est un travail qui ne peut être remis à plus tard. Elle est indispensable à la création de l'avenir du continent. Les participants de la CRES 2008 ratifient leur engagement à assumer cette tâche. Nous avons l'obligation et la responsabilité de créer notre propre avenir.

Nous affirmons, avec Gabriel Garcia Márquez, depuis sa chère Colombie, que nous devons avancer vers «une nouvelle et ensorceleuse utopie de la vie, où personne ne puisse décider pour les autres jusqu'à sa façon de mourir, où l'amour existe véritablement et où le bonheur soit possible et où les lignées condamnées à cent ans de solitude aient en fin et pour toujours une seconde chance sur la terre».